

# OPTI-VISION



## Pourquoi choisir cette formation ?

Créé par les professionnels de l'optique pour les professionnels de l'optique, ce Certificat de Qualification Professionnelle apporte aux titulaires de Bac+2 des compétences professionnelles adaptées à l'évolution de leur environnement de travail dans le domaine de la santé visuelle et des compétences techniques associées, ainsi que dans le domaine commercial, nécessaires pour l'exercice en tant qu'opticien.



Pour des jeunes après un BTS, en complément de leur formation, pour :

- acquérir des compétences complémentaires et approfondies sur l'ensemble des tâches dévolues à l'opticien que ce soit dans le cadre de ses activités santé, technique ou commerciale
- faciliter l'accès à l'emploi
- bénéficier d'une progression hiérarchique plus rapide.

Pour des salariés dans le cadre de la formation continue pour :

- parfaire ses compétences en matière de santé visuelle et sur l'ensemble des dimensions du métier d'opticien
- développer/approfondir son expertise métier
- répondre à son obligation de Développement Professionnel Continu
- acquérir des compétences nouvelles pour s'adapter aux évolutions du métier
- sécuriser son parcours professionnel et évoluer professionnellement

## Pour quels métiers ?

Cette certification professionnelle post BTS est conçue par la profession pour répondre aux évolutions du métier et aux besoins des entreprises garantit un accès facilité à l'emploi : 72% des titulaires d'un CQP optique ont reçu une offre d'embauche. Elle est un véritable accélérateur de carrière.

## Pour quelles compétences ?

Basée sur la Convention collective nationale de l'Optique-Lunetterie de détail, la définition d'un Opticien Acteur de la santé visuelle dit Opti-Vision est :

- Opticien, possédant une formation approfondie des compétences en matière de santé visuelle, scientifiques, techniques, commerciales et réglementaires validée par un CQP Opti-Vision, qui exerce des fonctions impliquant une connaissance de l'ensemble des tâches dévolues à l'exercice du métier d'opticien.

## Quelles sont les matières enseignées ?



### Modules obligatoires :

#### Module 1 : Réfraction complexe (120 h)

- Parfaire ses connaissances sur la réfraction et se projeter dans des examens de vue complexes en prenant comptes de toutes les composantes de la vision

#### Module 2 : Contactologie simple (lentilles souples) (90 h)

- Adapter en toute sérénité les lentilles souples à renouvellement fréquent et délivrer le bon conseil à chaque client porteur de lentilles

#### Module 3 : Relation client (60 h)

- Se projeter dans une relation client plus professionnelle, de la découverte de ses besoins jusqu'à l'anticipation et la gestion des cas difficiles

#### Module 4 : réglementation (40 h)

- Maîtriser la réglementation s'appliquant au métier d'Opticien

### Modules optionnels :

#### Domaine 1 :

##### Basse vision (21 h)

- Se projeter dans la Basse Vision, vecteur de professionnalisme, de différenciation et de ventes additionnelles

##### Vision de l'enfant (21 h)

- Devenir un professionnel incontournable de l'enfant : de la prévention à son interaction dans la chaîne des 3 « O »

##### Vision de personne âgée (21 h)

- Devenir acteur de la prévention visuelle pour les séniors et adapter son exercice à leurs spécificités

#### Domaine 2 :

##### Contactologie évoluée (60 h)

- Se positionner en vrai spécialiste de la contactologie en maîtrisant l'adaptation des lentilles traditionnelles et rigides

##### Prévention santé (60 h)

- Être acteur de la prévention visuelle et parfaire l'orientation de ses clients dans les parcours de soin

##### Conseil/gestion opérationnelle (60 h)

- Renforcer son expertise commerciale du point de vente, parfaire ses techniques de ventes pour mieux conseiller ses clients

### 2 modules à choisir par domaine

Les modules sont complétés par un rapport d'étonnement à rendre en fin d'année.

## Comment sont organisées les études ?

Le CQP est organisé en approche par compétences. Il n'est accessible que par l'alternance (contrat de professionnalisation) ou en formation continue. Le programme pédagogique est de 487 heures d'enseignement, avec une alternance dont le rythme est de 3 jours en entreprise pour 2 jours de cours à l'IUT. L'évaluation de la formation est organisée par la CPNE-FP lors d'épreuves finales nationales (écrits et oraux).

## Comment postuler ?

La sélection des candidatures se fait sur dossier et entretien individuel pour les titulaires du BTS Opticien-lunetier.

## Contacts

Département Mesures Physiques (MP)

IUT d'Aix-Marseille site de Marseille

142 Traverse Charles Susini

13013 Marseille

Responsable de formation : Eric Lazarides,

Coordonnateur du CEROOM

Email : eric.lazarides@univ-amu.fr



Les +  
du Campus  
à MARSEILLE

- Formation unique en PACA
- Plateau technique équipé de 2 salles de 8 box pour la réfraction et l'optique de contact ainsi que d'une salle de topographie
- La proximité avec le centre-ville de Marseille (accès métro proche)